Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260609-DEL2026_06_221-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 09 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 09 juin, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUILLENNEC Rachel, BOURGES Yann, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, *CARMIGNAC Yannick (suppléant)*, CHAMPAGNE Xavier, CHAPPÉ Fanny, *COLLET Philippe (suppléant)*, CONNAN Gildas, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, *DOTTIN Alain (suppléant),* DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, GARREC Loïc, GAUTIER Guy, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERLOGOT Yannick, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOAZIOU Anthony, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony , LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE PESSOT Damien, LE VAILLANT Gilbert, LEBRETON Bruno, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, LOZAC'H Claude, MALINAS Damien, MARCHAND Cinderella, *NABUCET Yves (suppléant)*, NICLOUX Marie-Christine, NOGÉ Bruno, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PINEL Clarisse, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, ROPERS Daniel, SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHARLES Olivier à JOBIC Cyril ; CLEC'H Vincent à LOZAC'H Claude ; CORBEL Samuel à GAUTIER Guy ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; ÉTRILLARD Cécile à Fanny CHAPPE ; GIUNTINI Jean-Pierre à VIBERT Richard ; KERBAUL Etienne à ROPERS Daniel ; PICART Olivier à BRIER Sandrine

Conseillers d'agglomération - absents

KERROGUES Joanne ; LARVOR Yannick ; O'CONNOR Nathalie ; PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice :	**85 Titulaires - 41 suppléants**	
Présents	73	
Procurations	08	
Votants	**81**	
Absents	04	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 03 juin 2026
Secrétaire de séance Guillaume LOUIS

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260609-DEL2026_06_221-DE

Délibération

DEL2026-06-221 **AVENANT TRANSFERT CONVENTION INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5216-5 et suivants ;

Vu la convention tripartite État / Conseil départemental / CIAS relative au financement du poste d'intervenante sociale en gendarmerie sur la période 2025-2027 ;

Considérant l'évolution de l'organisation des politiques publiques portées par Guingamp-Paimpol Agglomération et la nouvelle répartition des compétences entre l'Agglomération et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), visant à renforcer la cohérence de l'action publique et la transversalité des politiques de développement social ;

Considérant la création, à compter du 1er janvier 2026, d'un service Développement social, rattaché à la Direction des Services aux Familles, chargé notamment des actions relevant de la prévention de la délinquance, de l'accès aux droits et du développement social territorial ;

Considérant que, dans ce contexte, la convention tripartite État / Département / CIAS relative au financement du poste d'intervenante sociale en gendarmerie, en cours pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, doit être transférée à Guingamp-Paimpol Agglomération afin d'assurer la continuité des actions engagées ;

Considérant que la participation financière annuelle s'élève à 21 333 €, initialement à la charge du CIAS ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs relative au financement tripartite (Etat / Conseil départemental / Guingamp-Paimpol Agglomération) sur la période 2025-2027 du poste d'intervenante sociale au sein des unités de gendarmerie compétentes sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, annexée à cette délibération, sous réserve du maintien du financement de l'Etat et du Conseil Départemental ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer ledit avenant et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

Le secrétaire de séance,
Guillaume LOUIS